

AUX CHEMINOT·E·S
CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Trains — Montreuil, le 4 novembre 2026

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

AGIR, LUTTER ET GAGNER AVEC LA CGT !

Les élections professionnelles se dérouleront du 19 au 26 novembre prochains. À cette occasion, les ASCT éliront leurs représentants dans les CSE. Si cette période donne souvent lieu à des promesses ou à des postures populistes, la CGT est force de proposition et d'action pour l'intérêt de tous les ASCT.

Durant ce mandat, la CGT s'est mobilisée au quotidien pour la filière Trains. **Dans les territoires, vos délégué·e·s CSE/CSSCT, avec l'appui des militant·e·s CGT, ont défendu vos droits du quotidien face aux multiples attaques des directions.**

Au national, la CGT a fait bouger les lignes sur la prime de travail, défendu la spécificité du métier en étant force de proposition sur la CAA à 36 mois et l'obtention du P3. Elle a œuvré par la suite au maintien du 4S pour les ASCT TER et IC, dans un contexte d'application des textes issus de la réglementation européenne.

CAA

Les trois vagues de réforme des retraites ont reculé de plusieurs années l'âge de départ à la retraite pour tous les cheminot·e·s.

Dès septembre 2023, la CGT a porté **seule** un projet pour la fin de carrière des ASCT : **la CPA à 78 mois**.

À l'appui du rapport de forces, le dispositif CPA laisse place à 2 formules, dont la CAA allant jusqu'à 36 mois. **C'est une avancée significative limitant la pénibilité des années supplémentaires à bord des trains et une base solide pour obtenir mieux demain.**

PRIME DE TRAVAIL

En janvier 2021, la CGT a porté son projet sur la revalorisation et la refonte de la prime de travail des ASCT. Mobilisée depuis octobre 2021 (pétition CGT recueillant 60 % des signatures des ASCT et rassemblement de 600 ASCT au siège de la Direction, à Saint-Denis), la CGT a fait valoir sa persévérance collective. Après 4 ans de négociations, les revendications ont abouti en janvier 2026. **Les résultats sont significatifs : en 5 ans, c'est une hausse comprise entre 140 et 180 euros par mois pour les ASCT, selon leur classe et leur régime !**

LUTTE OUIGO

En janvier 2025, en raison d'une dégradation continue du matériel Ouigo et de l'absence de réponses concrètes malgré les nombreuses alertes, la CGT a engagé une démarche de lutte. Après une séquence de grève de 3 jours à près de 90 %, la Direction a été contrainte d'ouvrir des négociations. **Grâce à cette forte mobilisation impulsée par la CGT, des avancées majeures ont été obtenues :** création d'une commission mixte ; revalorisation pérenne de 24 % de l'indemnité fixe Ouigo ; et majoration de la prime de travail sous forme de gratification…

BILAN SUR LE CONFLIT IC

L'annonce de l'arrivée du matériel Oxygène s'est accompagnée d'une attaque en règle contre le métier. La CGT a aussitôt proposé aux ASCT Intercités de combattre cette décision. Grâce à une mobilisation exemplaire impulsée par la CGT, une seule journée de grève a suffi pour faire plier la Direction : **le maintien des TCS sur Oxygène a été acté, une victoire collective majeure, fruit du rapport de forces, qui préserve la qualification et les missions sécurité de notre métier.**



263, rue de Paris - 93515 Montreuil - Tél : 01.55.82.84.40 - coord@cheminotcgt.fr – www.cheminotcgt.fr

STI OPE

Pour favoriser l'ouverture à la concurrence du rail en Europe, la STI OPE a évolué en gommant plusieurs exigences réglementaires « coûteuses » pour les opérateurs (sécurité, formation, suivi médical) et en transformant les TES en TCS. Si le législateur a laissé aux entreprises ferroviaires le choix de fixer leurs seuils, la Direction a appliqué cette décision avec zèle en ciblant particulièrement les ASCT IC, TER et TN. À la suite de nombreuses interventions obligeant la Direction à ouvrir des négociations, nous avons gagné que plus d'1 sur 2 à TER et 100 % à IC seront toujours soumis aux TCS. **Cette victoire essentielle pour l'avenir du métier consolide les parcours professionnels vers Voyages et éloigne les attaques contre le code prime 24.**

La CGT porteuse de vos revendications !

ÉQUIPEMENT DES TRAINS

Les prochaines luttes visent la garantie de 2 ASCT par rame TGV Inoui en production (et pas en conception). Sur IC, alors que certaines circulations sont prévues en UM avec 1 agent par rame, l'objectif CGT est clair : obtenir la présence de 2 ASCT minimum par rame. **Cet enjeu est essentiel pour garantir de bonnes conditions de travail, la sûreté, la sécurité et un accueil de qualité pour les usager·e·s.**

OUVRIR LA VOIE DES 32 HEURES, C'EST POSSIBLE !

Avec la dégradation de la production liée aux changements climatiques et par conséquence la forte dégradation des conditions de travail, la CGT revendique les 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire ; **18 jours de repos supplémentaires par an pour les ASCT ; jusqu'à 87 heures de repos à résidence ; mais aussi 10 heures minimum de repos hors résidence, pour la santé, la vie personnelle et la sécurité ferroviaire. En outre, arracher les 32 heures, ce serait 985 emplois d'ASCT supplémentaires.**

SALAIRES ET RÉMUNÉRATION : LE JUSTE PRIX POUR VIVRE DIGNEMENT !

La CGT Cheminots revendique une augmentation générale des salaires de 12 % et un véritable treizième mois. La CGT Cheminots revendique aussi une grille unique des salaires, pour tous les cheminot·e·s, reconnaissant les qualifications et la technicité des métiers et garantissant un vrai déroulement de carrière. En outre, la CGT exige pour les ASCT une prime de travail revalorisée et sécurisée.

DES EFFECTIFS SUFFISANTS POUR ASSURER NOS MISSIONS !

Dans la filière, l'emploi a connu une forte progression grâce aux luttes menées, atteignant 850 recrutements en 2024, un chiffre d'ailleurs conforme aux revendications CGT.

Cependant, nous constatons depuis un fort ralentissement. Au quotidien, cela se traduit par des équipements de train à nouveau incomplets, des congés refusés et des règles du travail non respectées. **Grâce notamment aux alertes de nos syndicats locaux, la CGT exige sans relâche des effectifs supplémentaires.**

La Direction de l'entreprise, à tous les niveaux, ne cherche qu'à détériorer nos conditions de travail, s'attaquer au temps de travail, réduire nos salaires et filialiser les cheminot·e·s, le vote CGT s'appuie sur une démarche offensive : contester, proposer, mobiliser et négocier, pour gagner tous ensemble !

DU 19 AU 26 NOVEMBRE,
VOTER CGT POUR CHAQUE ASCT,
C'EST S'OPPOSER AUX RENONCEMENTS
ET PORTER LA VOIE DU PROGRÈS SOCIAL
POUR TOUTE NOTRE CORPORATION !